



PROCES VERBAL

COMITE EXECUTIF

Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement – Madrid

Vendredi 16 septembre 2011

10h00 – 13h00

Président : Sam Lambourn

Rapporteur: Alexandre Rodríguez

1. Accueil

M. Sam Lambourn, le président du CCREOS, a accueilli María Fuensanta Candela et Robert Griffin, les représentants de la Commission, et tous les participants à la réunion et a invité tous les membres et observateurs autour de la table à se présenter brièvement. La liste des participants et des organisations qu'ils représentent figure en Annexe I.

Excuses: Le Secrétariat a transmis les excuses reçues de la part de Conor Nolan (Secrétaire exécutif du CCREOS), Arianna Broggiato (EBRD), Víctor Badiola (OPPAO-CEPESCA), Daniel Lefèvre (CRPBN et président du GT3 du CCREOS), Jacques Bigot (CFTC-ETF) et Sean O'Donoghue (KFO).

Ordre du jour: Le président a proposé de traiter les actions à la fin de chaque point au lieu d'attendre la fin de la séance pour récapituler. L'ensemble des membres a accepté cette proposition.

Adoption du procès verbal de la dernière réunion (Château de Dublin, 7 juillet 2011):

Aucun commentaire n'a été fait et le procès verbal a été officiellement adopté.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011

1 sur 17



Point sur la situation des actions convenues:

Le président a récapitulé la progression en ce qui concerne les actions convenues depuis la dernière réunion du comité exécutif. Il a rapidement passé en revue les actions et leur situation qui composent les points principaux:

- Consultation sur les possibilités de pêche pour 2012 (“Déclaration de politique”)
- Examen du plan de reconstitution du cabillaud.

A la demande du président, Barrie Deas a fait un bref rapport oral sur les principales conclusions du séminaire organisé par la Commission à Bruxelles le 7 octobre pour présenter les conclusions du CSTEP. La conclusion principale est que nous ne pouvons pas continuer avec un plan qui a été jugé nuisible à la reconstitution des stocks ainsi qu’à la vie des pêcheurs (incluant la réduction automatique des TAC), et qu’il est nécessaire d’examiner les changements prévisibles.

- PGLT sur la pêche démersale en mer Celtique.
- Mesures provisoires pour le cabillaud de mer Celtique: Lorcan O’Cinnéide a précisé que la Commission a publié une proposition acceptant la demande du CCREOS de révision en cours d’année (augmentation) du TAC de cabillaud de mer Celtique qui sera associée à une autre proposition sur les MTC.
- Courrier demandant des clarifications et un échéancier pour un nouveau règlement sur les MTC.
- Langoustines VII.

Le président a conclu qu’une discussion plus détaillée aurait lieu au point 4 (c.-à-d. priorités de travail du CCREOS pour le dernier trimestre 2011) de l’ordre du jour.

2. Rapport du Secrétariat sur les finances

Pádraig Gordon, conseiller BIM sur les questions financières pour le CCREOS a présenté un rapport sur la situation des comptes de l’exercice 6 (Oct 2010-Sep 2011) et a présenté une proposition de budget pour l’exercice financier 7 du CCREOS (Oct 2011-Sep 2012).



La présentation sur le budget peut être consultée dans sa totalité sur le site web du CCREOS¹.

2.1. Point sur la situation des comptes de l'exercice 6 (1/10/2010-9/9/2011)

M. Gordon a expliqué qu'en août 2011, le CCREOS a soumis à la Commission une demande d'amendement du budget de l'exercice 6, conformément à la réglementation financière de l'UE et à l'accord de subvention annuel. Ceci était essentiellement dû à un revenu supplémentaire reçu de la part des nouvelles organisations membres rejoignant le CCREOS en cours d'année et pour des ajustements et/ou des transferts de plus de 10% entre les rubriques de budget. Les services de la DG Mare ont informé le comité exécutif que la demande avait été acceptée et le secrétariat attend désormais le retour de la version signée. Les chiffres modifiés sur les dépenses/recettes sont disponibles dans les tableaux. L'exercice financier sera terminé le 30 septembre et le point de la situation sera donné lors de la réunion de AGM/ AG qui aura lieu à Dublin Castle le 27 octobre.

En ce qui concerne la gestion du déficit du budget de l'exercice 3, il a été confirmé que le montant impayé restant de 8.940€ a été collecté et qu'en conséquence le déficit a été totalement acquitté.

En conclusion, M. Gordon a précisé qu'au cours des 2 dernières années, les relations de travail entre le secrétariat du CCREOS et l'équipe de la Commission se sont beaucoup améliorées suite à une meilleure connaissance mutuelle de la mise en oeuvre des règles et des pratiques de travail. Ceci s'est révélé être un facteur positif qui a beaucoup aidé le secrétariat à accomplir son travail.

2.2. Proposition de budget pour l'exercice financier 7 (1er octobre 2010-30 septembre 2011)

En ce qui concerne le niveau de financement attendu pour les prochaines années, M. Gordon a noté que dans une récente réponse écrite à un courrier du CCREOS² la Commission a précisé qu'aucune augmentation de la subvention communautaire n'est prévue avant l'entrée en vigueur des nouveaux règlements relatif à la PCP et aux finances, c.-à-d. fin 2013. En conséquence le montant maximum de la subvention de la Commission restera à 250.000 euros.

¹ Voir lien direct:

http://www.CCREOS.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=411&language=English

² Réponse de la CE au courrier du CCREOS sur le rôle et le fonctionnement des CCR au sein d'une PCP réformée (31 mai 2011):

http://www.CCREOS.org/Publications/Publications_ENG/Navigation.php?page=search&language=English



M. Gordon a rappelé aux membres les différences entre les frais éligibles (c.-à-d. les contributions des membres de la Commission et du CCREOS) et non-éligibles (c.-à-d. les contributions en nature) et a souligné l'importance du BIM, des états membres et d'autres organisations qui offrent au CCREOS des contributions en nature qui sont essentielles à son fonctionnement (ex: personnel à temps partiel, partage des frais généraux du bureau, prêt des salles de réunion et du matériel, etc.). Au cours de l'exercice 7, les avantages en nature ont atteint le montant de 108.292 €.

Suite à une augmentation des frais d'adhésion des membres et des contributions des états membres, on observe une augmentation effective de 13.000 euros dans la disponibilité du budget de l'exercice 7. Les rubriques principales qui vont bénéficier de cette augmentation seront le remboursement des frais de participation aux réunions du CCREOS et de traduction/interprétation.

M. Gordon a également confirmé qu'une autre augmentation des frais d'adhésion des membres pour l'exercice 8 (2012/2013) a été remise en attendant les résultats de la réforme de la PCP.

Il a également présenté un bref rapport sur les paiements reçus et demandé aux membres qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer immédiatement leur cotisation d'adhésion.

Demande:

Conformément aux règles qui régissent le CCREOS, M. Gordon a demandé aux membres du comité exécutif de manifester leur accord (en principe) avec le budget proposé, afin que ce dernier soit soumis à la Commission avant la fin de septembre 2010.

Décision:

Le président du CCREOS et les membres du comité exécutif ont convenu que le budget proposé pour l'exercice C 7 tel qu'il a été présenté par le secrétariat est clair et réaliste et qu'en conséquence, il a été déclaré approuvé en principe dans sa totalité par consensus.

3. Election aux postes du CCREOS (1er octobre 2011-30 septembre 2012)

Au nom du secrétariat du CCREOS, Alexandre Rodríguez, a présenté un rapport oral sur l'état de la situation relative aux procédures d'élection lancées pour tous les postes du CCREOS suite à l'échéance des délais pour les nominations/expressions d'intérêt fixée au 31 août 2011.



- Président honoraire / Président de l'assemblée générale: Le secrétariat a été informé que le président actuel, André LeBerre, n'a pas l'intention de se présenter pour un troisième mandat. La délégation française a nommé Marc Ghiglia comme candidat pour occuper ce poste. Le nom de M. Ghiglia sera proposé aux membres du CCREOS pour élection lors de la réunion d'AG annuelle à Dublin Castle en octobre.
- Président du Comité Exécutif du CCREOS: En juillet, Sam Lambourn, le président exécutif actuel, a déjà exprimé son intention de cesser ses fonctions à la fin du présent mandat³. Le secrétariat a reçu de la part des deux membres espagnols du comité exécutif et dans les délais impartis, une nomination officielle et leur appui. Le candidat nommé est Bertie Armstrong, le président actuel du Groupe de travail 1 (Ouest de l'Ecosse) du CCREOS. Le nouveau comité exécutif établi adoptera une décision finale après il a été élu par les membres de l'assemblée générale.
- Vice-présidents du Comité Exécutif du CCREOS: Bien qu'il y ait actuellement trois vice-présidents (2 représentants de l'industrie de la pêche et 1 ONG), il n'y a pas de règle et cela pourrait être réduit à un vice président si les membres en décident ainsi. Le nouveau comité exécutif établi adoptera une décision finale après l'assemblée générale.
- Membres du comité exécutif: Le secrétariat a reçu des expressions d'intérêt de la part des 20 organisations actuellement membres du comité exécutif du CCREOS visant à conserver leur siège pour une période supplémentaire de 3 ans. L'organisation "France Pêche Durable et Responsable" a fait une demande de siège dans le cadre des "autres groupes de pêche" (2/3) qui est actuellement vacant suite au retrait de Mna na Mhara (Femmes en mer). Un exemplaire de leurs statuts et règles de direction ainsi qu'un courrier de soutien de la part du ministère français de l'agriculture et de la pêche étaient joints à cette demande. En ce qui concerne le 1/3 des "autres groupes d'intérêt", le secrétariat a noté qu'il reste trois sièges vacants. Les 21 candidatures reçues seront présentées à l'élection lors de la réunion d'assemblée générale annuelle qui aura lieu en octobre 2011 à Dublin Castle.
- Le secrétariat du CCREOS: En juillet, le conseil d'administration de Bord Iascaigh Mhara (BIM) a soumis un courrier indiquant son désir de continuer d'accueillir le secrétariat du CCREOS dans les bureaux du BIM à Dublin pour un autre terme de 3 ans. Les Membres du comité exécutif ont déjà déclaré qu'ils sont très satisfaits du fonctionnement du secrétariat et qu'ils apporteront leur soutien à la proposition du BIM. Aucune autre candidature n'a été reçue.

³ Voir [minutes of the Executive Committee meeting in Dublin Castle](#) (7 juillet 2011)



Décision: Les Membres du comité exécutif ont adopté la décision d’apporter leur soutien à la candidature du Bord Iascaigh Mhara (BIM – Irish Sea Fisheries Board) pour accueillir le secrétariat du CCREOS pendant un terme supplémentaire de trois ans.

- Groupes de travail: M. Rodríguez a précisé que selon l’article 13.1 des règles de procédure du CCREOS concernant les groupes de travail pour les sous-zones, la décision des présidents, vice-présidents et rapporteurs du CCREOS revient aux membres de chaque groupe de travail respectif qui doivent sélectionner un président au sein de leurs membres.

A titre d’information, les candidats suivants ont été nommés pour chaque poste:

Groupe de travail 1 (Ouest de l’Ecosse et Abords occidentaux)

- Président: Jane Sandell (remplace Bertie Armstrong s’il devient président du CCREOS)
- Vice-président: Víctor Badiola
- Rapporteur: Kara Brydson

Groupe de travail 2 (Ouest de l’Irlande et Mer celtique)

- Président: Jesús Lourido (remplace Hugo González)
- Vice-président: André Gueguen
- Rapporteur: Paul Trebilcock

Groupe de travail 3 (Manche)

- Président: Daniel Lefèvre
- Vice-président et rapporteur: Jim Portus

Groupe de travail 4 (Mer d’Irlande)

- Président: Alan McCulla (remplace Lorcan O’Cinnéide)
- Vice-président: Thomas Bryan-Brown (remplace Alan McCulla)
- Rapporteur: John Crudden



Les Membres du comité exécutif présents n'ont présenté aucune objection à aucun des candidats proposés aux postes du CCREOS.

4. Planification des activités du CCREOS pour l'exercice 7

4.1. Priorités de travail

4.1.1. Identification des thèmes

A la demande du président, Alexandre Rodríguez a présenté les priorités de travail clés du CCREOS pour l'exercice 7, et a déclaré que toute contribution ou feed-back de la part du comité exécutif seraient réellement appréciés afin d'être incorporés au Programme de travail qui sera inclus à la demande de nouvelle subvention pour l'exercice 7 avant la fin du mois.

Le Programme de travail du CCREOS peut être consulté sur le site de la réunion⁴ et comprend les domaines suivants:

- Réforme de la PCP (incluant la régionalisation, la prise de décision et la gouvernance ...)
- Plans de gestion pluriannuels dans un contexte de pêche mixte
- Examen des plans de reconstitution existants (ex: Cabillaud en VIa/VIIId/VIIa, Sole VIIe...)
- Insuffisances de données dans les évaluations de stock
- Mesures techniques de conservation et rejets
- Aménagement de l'espace maritime
- Contrôle et conformité

Le président a remercié M. Rodríguez de cette présentation et a invité les participants à la discussion

⁴ Ce programme a été défini en incorporant tous les commentaires reçus et convenus par le président du CCREOS et soumis à la Commission à la date du 26 septembre 2011



- Réforme de la politique commune de la pêche:

De nombreux membres ont souligné l'importance de préparer une réponse du CCREOS au règlement cadre de la Commission sur la réforme de la PC publié le 13 juillet 2011, en vue de guider les discussions qui se tiennent actuellement au niveau du conseil des ministres et du parlement européen. Il s'agit de la priorité essentielle du travail du CCREOS et ceci sera géré au cours des prochaines réunions.

- Insuffisances de données pour l'évaluations des stocks:

Barrie Deas a déclaré que des progrès ont été faits en 2011 vers un meilleur dialogue avec le CIEM. Les réunions de Dublin en juillet ont servi à nommer des coordinateurs de données pour démarrer le travail. Il est crucial que les coordinateurs connaissent leurs fonctions et comprennent bien ce qui est attendu d'eux en termes de travail avec le CIEM, les scientifiques les instituts nationaux, les gestionnaires et les pêcheurs. Ceci va également permettre d'éviter la duplication avec le travail déjà existant au niveau national et européen. Les coordinateurs de données du CCREOS doivent également transmettre régulièrement un feed-back au secrétariat et aux membres eu égard à la progression de leur travail.

Une des zones clés identifiées est l'assistance apportée au CIEM dans la préparation de l'organisation des ateliers benchmark compte tenu du fait que la résolution de certaines insuffisances de données pourrait demander un certain temps.

Action: Le secrétariat va envoyer une "liste de contrôle" des tâches aux coordinateurs de données nommés par le CCREOS pour chaque stock, ainsi que les termes de référence de leur mandat. Le secrétariat doit également encourager les membres à travailler en liaison avec les coordinateurs scientifique du CIEM pour améliorer la qualité des données

- Reconstitution du cabillaud:

Sur la base des dernières informations disponibles suite au séminaire de la CE présentant les conclusions de la recommandation du CSTEP pour la révision du plan de reconstitution du cabillaud, le président a proposé de fixer un groupe de discussion sur la reconstitution du cabillaud au 27 octobre après-midi. Tous les membres ont estimé que cela serait une bonne occasion de reprendre le travail et de comparer la proposition de la Commission et du CSTEP au document de position du CCREOS présenté en juin 2011.

Action: Tenir une réunion de groupe de discussion sur la reconstitution du cabillaud le 27 octobre après-midi.



4.1.2 Plan stratégique pour la mer d'Irlande

Lorcan O'Cinneide, président du Groupe de travail pour la mer d'Irlande, s'est excusé de ne pas avoir produit de contribution écrite avant la réunion mais a dit qu'il travaille à un document de discussion qui devrait être mis en circulation rapidement. Le document propose une approche globale de tous les stocks de mer d'Irlande et sera relié à un certain nombre d'initiatives de CCR en cours concernant le plan de reconstitution du cabillaud et les insuffisances de données.

4.1.3. Gestion des langoustines en zone VII

Lorcan O'Cinnéide a affirmé qu'au cours des derniers mois il s'est avéré difficile de recueillir des preuves scientifiques permettant d'ébaucher une approche cohérente à ce sujet. Cependant, une proposition provisoire devrait pouvoir être transmise par e-mail aux membres du CCREOS au cours des prochaines semaines.

4.2. Programme de travail et de consultation de la Commission

María Fuensanta Candela, Chef de l'Unité C2 et représentant la DG MARE à la réunion a informé les participants des priorités de travail de la Commission pour le deuxième semestre de 2011 et a détaillé un certain nombre de consultations (voir ci-dessous) où les contributions du CCREOS seraient attendues.

Mme Candela a précisé qu'il n'y a eu aucun changement important au programme de travail de la Commission depuis la dernière mise à jour présentée au CCREOS lors de la réunion du comité exécutif le 7 juillet 2011 à Dublin.

- Réforme de la PCP:

La Commission a présenté et a débattu avec le conseil et le parlement européen le contenu du premier paquet réglementaire présenté en juillet 2011. Comme il s'agit d'une question de procédure de co-décision, un dialogue plus approfondi entre le conseil et le parlement européen est crucial. Chaque d'eux devra identifier les amendements qui voudraient introduire dans le texte et après s'embarquer en dialogues avec la Commission afin d'obtenir consensus. La Commission va oeuvrer pour les encourager à atteindre les objectifs précisés dans le règlement cadre.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011

9 sur 17



La représentant de la DG MARE a noté les changements que le procédure de co-décision implique pour les parties prenantes en termes de moyens et canaux pour transmettre ses positions et communiquer ses idées au Parlement Européen et au Conseil, tout en tenant compte du fait que il y a déjà pratiques établis d'autres utilisateurs et industries liés à la mer (c.-à-d. industrie pharmaceutique, machinerie, parcs éoliennes...).

Action: Les membres ont exprimé leur accord à mettre au point une position du CCREOS devant être soumise au conseil des ministres et au parlement européen avant la fin de l'année.

Barrie Deas va rédiger la première version d'un document de discussion visant à refléter les opinions du CCREOS en relation à ce qui serait souhaitable pour une réforme de la PCP. Les aspects suivants devront être mentionnés: prise de décision (décentralisation), régionalisation, quotas transférables; plans de gestion pluriannuels ; et rejets ; parmi d'autres.

- Possibilités de pêche pour 2012:

La proposition de la Commission sur les possibilités de pêche pour les stocks européens n'en est qu'au stade final de la procédure et devrait cibler l'adoption à la fin du mois de septembre, en temps voulu pour être présentée au conseil de la pêche prévu le 28 septembre. Un communiqué de presse officiel et une présentation publique seront donnés à la fin du mois de septembre avec un lien vers la proposition finale.

De nombreux membres de l'industrie de la pêche ont indiqué leur mécontentement vis à vis des conclusions du séminaire sur l'état des stocks qui a eu lieu à Bruxelles (8 septembre) car elles ne contenaient ni ne révélaient aucune proposition ou chiffres détaillés sur les TAC et les quotas. Il ne s'agissait que d'une répétition de ce qui s'est déroulé l'année précédente.

En réponse aux commentaires d'une ONG sur la nécessité d'atteindre le RMD pour tous les stocks de poisson avant 2015, Mme Candela a précisé que le compromis de Johannesburg indique que l'objectif pour le rétablissement des stocks halieutiques aux niveaux de MSY devrait être atteint d'ici 2015 si possible. Bien évidemment, ceci signifie que pour ces stocks où la base scientifique est claire (disponibilité des points de référence du MSY et des modèles des prévisions et des options de captures), cette objectif est encore possible et donc nos engagements sont clairs. Pour les stocks avec déficiences dans les données, la situation exige que des considérations de précaution doivent régner en prenant des décisions de gestion. Elle a également réfuté que le RMD soit synonyme de pertes économiques à court terme car certains stocks qui tombent dans cette catégorie présentent déjà des tendances évidentes à l'amélioration.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011

10 sur 17



- Cabillaud en mer celtique:

Conformément à la demande du CCREOS soumise en juillet, une révision dans l'année des TAC a été jugée être immédiate. Début septembre, la Commission a présenté une proposition d'amendement du règlement sur les possibilités de pêche pour 2011 et de modification des chiffres correspondants pour le TAC du cabillaud de mer celtique suite aux recommandations du CSTEP. Le nouveau TAC sera de 5.775 tonnes au lieu des 4.023 tonnes actuelles. Il est prévu que ceci soit adopté lors d'un prochain conseil de la pêche.

Certains membres de l'industrie de la pêche ont déclaré que bien qu'il s'agisse d'une réponse positive de la part de la Commission, il n'en demeure pas moins décourageant de voir que cette proposition soumise par le CCREOS en juillet avec un caractère urgent n'est toujours résolue et qu'en ce moment même les pêcheurs subissent des rejets et des pertes de revenu inutiles.

- Merlu:

La Commission vient de publier un document de consultation sur un plan de gestion pour le merlu du sud. Bien que ce stock soit du ressort du CCR.S, elle a suggéré que le CCREOS pourrait être intéressé à participer aux discussions et au développement d'une pensée et d'une approche commune avec le CCR.S car il s'agit d'un stock identique et qu'un modèle de gestion réalisable pourrait être reproduit pour le stock de merlu du nord à l'avenir.

Avant d'adopter toute autre mesure/proposition, la Commission attend un message fort de la part du CIEM en ce qui concerne les points de référence biologiques du merlu du nord.

Action: Le secrétariat du CCREOS va contacter ses collègues du CCR.S afin de leur transmettre notre intérêt de participer en tant qu'observateurs à leurs prochaines réunions traitant des stocks de merlu du sud et le cas échéant de participer au développement d'un document de position commun.

- Pêcheries démersaux en mer celtique:

La Commission soutient et encourage pleinement le travail du CCREOS en matière de développement d'un PGLT pour la zone, basé sur une approche multi spécifique, mais rappelle que c'est une question de la crédibilité du CCR de présenter des propositions de gestion robustes et basées sur évidences.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011

11 sur 17



L'exercice est relativement nouveau, qui vise à "apprendre en agissant" et un certain nombre de leçons peuvent être tirées d'autres cas comme par exemple celui de la mer Baltique (approche multispécifique pélagique et démersale). Les premières propositions pourraient s'avérer déterminantes pour la conception de futurs PG dans différentes zones.

Action: Le CCREOS va continuer de travailler à un PGLT pour la pêche démersale mixte en mer Celtique avant la fin 2011; tenir informer et travailler en liaison avec un groupe de travail horizontal au sein de la DG MARE traitant des interactions d'ordre pratique pour les plans de gestion.

Barrie Deas a précisé que le CCR mer du Nord est en train d'organiser une conférence sur une approche de pêche mixte et multispécifique. Le format de cette réunion sera identique au format des réunions précédentes sur la reconstitution du cabillaud et la régionalisation et la gouvernance dans la réforme de la PCP, incluant des experts et des intervenants de niveau mondial et des échanges de bon exemple et d'expérience de la part de pays tiers extérieurs à l'UE. L'événement aura probablement lieu en janvier 2012 et a déjà reçu le soutien du gouvernement danois qui accueillera l'événement. En outre, des projets UE tels que MyFish offriront un financement. Les membres du comité exécutif et le représentant de la Commission ont indiqué leur soutien à cette initiative.

Action: le CCREOS va participer à cette réunion et prendre part à son organisation et travailler avec les CCRs mer du Nord et mer Baltique par le biais du comité organisateur.

- Mesures techniques de conservation:

Mme Candela a confirmé l'absence de changements en terme de cadre général mais certaines mesures à court terme sont à envisager eu égard aux gadidés et aux poissons plats (plie) en zones VI et VII. La Commission a transmis une demande au CSTEP visant à recommander des mesures de réduction des rejets d'églefin, de merlan et de plie.

Un rapport technique du CSTEP a été reçu le 1er septembre avec un message clair selon lequel il est nécessaire d'agir et d'adopter des mesures urgentes avant le 1er janvier 2012 au plus tard pour la protection des stocks. Bien que la base légale de ces mesures demeure incertaine et nécessite d'être clarifiée, il y a besoin de réagir rapidement et l'option d'adopter des mesures d'urgence sera considéré attentivement.



5. Documents soumis à l'adoption

5.1. Courrier demandant à la Commission de clarifier l'échéancier et la stratégie d'une nouvelle proposition de règlement sur les mesures techniques de conservation

Le courrier a été adopté et il a été convenu qu'il soit soumis à la Commission sans commentaires.

Barrie Deas, l'auteur du courrier, a exprimé ses regrets quant à la procédure car il faut trop longtemps pour approuver un courrier non-controversé et il a recommandé qu'à l'avenir le CCREOS conçoive une procédure accélérée d'approbation de ce type de document bénéficiant d'un soutien général.

La représentante de la Commission a déclaré que la DG MARE souhaite vivement collaborer avec les parties prenantes afin de débattre d'une méthodologie et d'une voie à suivre communes afin de s'assurer que les mesures transitoires ne passent pas à la fin de 2012.

5.2. Proposition pour l'introduction d'un filet à maille carrée visant à réduire les rejets d'églefin et de merlan dans une zone de la mer Celtique

En l'absence de l'auteur de la proposition (Sean O'Donoghue), Lorcan O'Cinnéide a résumé le contenu de la proposition visant à améliorer la sélectivité de l'engin en mer Celtique.

M. O Cinnéide a résumé le contenu de la proposition et a expliqué que compte tenu de la variété des intérêts et des métiers dans la zone, ce document a été débattu comme un point à l'ordre du jour au cours d'une réunion de l'AEOP qui a eu lieu le matin, où des représentants clés de l'industrie de la pêche en France, en Belgique, au Royaume-Uni, en Irlande et en Espagne étaient présents.

Les commentaires suivants ont été faits et convenus:

- La proposition doit reposer sur des éléments de preuve et avoir un soutien scientifique. En réalité, le contenu présenté ne diffère pas radicalement en effet ou en mesure de celui du CSTEP.
- Le CCREOS connaît l'urgence de cette question et note l'intention de la Commission d'agir rapidement et de faire en sorte que des mesures de grande portée soient en place avant début 2012.
- La portée géographique de la proposition du CCREOS se limitera à la sous zone CIEM VIIIfg et à une partie de la sous zone VIIj.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011



- La proposition contiendra une évaluation de l'efficacité des filets à maille carrée et une évaluation socio-économique. Une simulation des effets nets des rejets sera organisée afin de pouvoir démontrer ses résultats et d'évaluer si elle atteint les objectifs escomptés.

M. O'Cinnéide a indiqué que la proposition du CCREOS serait modifiée en conséquence afin d'incorporer les commentaires mentionnés ci-dessus. Dans l'idéal, la proposition du CCREOS sera approuvée et soumise à la Commission avant fin septembre/début octobre.

Action: Au cours des prochains jours, le secrétariat va transmettre aux membres du comité exécutif un courrier révisé qui incorpore toutes les modifications qui précèdent pour les derniers commentaires et l'approbation, en vue de soumettre une proposition à la Commission.

Mme Candela a précisé qu'il est probable que les mesures de sélectivité recommandés comme urgentes par l'avis du CIEM et le CSTEP ne soient appliquée seulement aux stocks à la mer Celtique mais également aux stocks de l'ensemble des zones CIEM VI et VII (ex: Mer d'Irlande, Ouest de l'Ecosse...). Elle a également accentué que, compte tenu de l'avis du CSTEP, quelque proposition du CCREOS devra être équivalent et renforcée par preuves de leur impact. Mme. Candela a encouragé le CCREOS à soumettre son document le plus vite possible et à consacrer un certain temps aux prochaines réunions du groupe de travail à Dublin en vue d'échanger des opinions avec la Commission. C'est une question de temps, car les mesures d'émergence devraient être adoptées par la Commission d'une façon assez rapide. Les membres du Comité Exécutif ont accepté cette suggestion et ont convenu d'étudier le document technique du CSTEP et la proposition provisoire de la Commission et de les comparer à la proposition du CCREOS en vue de convenir d'une approche commune en relation aux engins concernés, aux espèces ciblées et aux zones géographiques.

Action: Le CCREOS va débattre lors des réunions de groupe de travail d'une future approche commune des mesures techniques provisoires (c.-à-d. utilisation de filets à maille carrée) pour réduire les rejets d'églefin et de merlan.

5.3. Courrier sur les mesures de gestion provisoires pour l'églefin de zone VIa

Le courrier rédigé par Bertie Armstrong a été adopté et il a été convenu qu'il soit soumis à la Commission sans autre commentaire.

Comité exécutif du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011

14 sur 17



6. Présentation du Programme de l'ACCP provisoire pluriannuel 2012-2016 et du programme de travail annuel pour 2012: activités opérationnelles pour les eaux occidentales septentrionales

Pedro Galache, chef de l'Unité de contrôle opérationnel de l'ACCP, a présenté le programme provisoire pluriannuel pour une période de 5 ans. CE plan est mis en oeuvre par le programme de travail annuel.

M. Galache a souligné les zones de priorité essentielles devant être atteintes au cours des 5 prochaines années:

- La consolidation des plans de déploiement communs (PDC) actuels en OPANO - CPANE, cabillaud de mer du Nord et des eaux occidentales (Via et VIIa), ou du thon rouge en Méditerranée et la lutte contre la pêche INN.
- Le nouveau concept de zones de contrôle régionales pourrait remplacer à l'avenir les PDC qui se concentrent sur une seule espèce. Un cas d'essai aura déjà lieu en 2012 pour les stocks pélagiques dans les eaux occidentales. Une approche multispécifique des futurs PDC nécessitera une mise en oeuvre progressive d'une analyse commune régionale des risques et une évaluation conjointe de l'efficacité des activités de contrôle.
- Le rôle des CCR dans l'ACCP sera mis en valeur et promu par le biais de conseils consultatifs et de réunions ad hoc, car la réussite de la mise en oeuvre des PDC dépend fortement de la coordination et de l'échange d'opinions avec les parties prenantes. A cet égard, l'idée du CCREOS visant à organiser une conférence sur le contrôle au sein des eaux occidentales a été chaleureusement accueillie. La date du prochain conseil consultatif est prévue le 28 septembre à Vigo.

Le président a remercié M. Galache pour sa présentation et a donné la parole à l'assemblée pour les questions et discussions.

Barrie Deas a dit qu'il percevait une certaine amélioration en ce qui concerne le niveau de conformité des états membres (débarquements, etc.) depuis l'entrée en opération de l'ACCP. Il a identifié comme étant critique la question de transparence et la façon de garder trace de nos conclusions et il a demandé si un rapport annuel de l'ACCP sur la conformité de chaque état membre est disponible.



M. Galache a affirmé que la transparence est un des principaux objectifs de l'ACCP car ils ont pour objectif de promouvoir des conditions de concurrence égales et d'encourager une culture de conformité. En ce qui concerne la question d'un rapport d'activité, il a répondu que l'ACCP publie un rapport sur chaque campagne effectuée. Il existe également un rapport général après un plan de déploiement commun à la fin de l'année, auquel un rapport d'évaluation à la Commission et aux états membres est inclus. Ceci fait partie du rapport annuel de l'ACCP. L'ACCP travaille désormais à une nouvelle méthodologie visant à améliorer l'évaluation des campagnes d'inspection. Le travail est effectué avec la CE et les états membres pour rendre cette évaluation utile en ce qui concerne l'évaluation de la situation des ressources (comme une valeur ajoutée à la situation) ainsi que le niveau de conformité de chaque pêcherie.

Action: Le secrétariat va compiler toutes les opinions reçues de la part des membres au programme de travail de l'ACCP et s'assurer que le CCREOS soit représenté à la prochaine réunion du conseil consultatif.

7. Remarques de clôture

Le président a remercié tous les participants de leur présence, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement de l'Espagne d'avoir accueilli cette manifestation et l'équipe d'interprètes pour son excellent travail et a clos la réunion à 13h00.

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF		
Pr�nom	Nom	Organisation
Sam	Lambourn	Pr�sident - Skipper
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation – Pr�sident GT
Iwan	Ball	WWF
Ted	Breslin	KFO (replacing Sean O'Donoghue)
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Luc	Corbisier	SDVO
John	Crudden	European Angler's Association
Bruno	Dachicourt	CTFC-ETF (replacing Jacques Bigot)
Barrie	Deas	NFFO
Anton	Dekker	Dutch Fisheries Organisation
Hugo C.	Gonz�lez Garc�a	ARVI-ANASOL – Pr�sident GT2
Andr�	Gueguen	CNPMEM
Eduardo	M�guez	EAPA
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
Jacques	Pichon	ANOP
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
OBSERVATEURS		
John	Butterwith	NFFO
Mar�a Fuensanta	Candela	DG MARE - European Commission
Alan	Coghill	Scottish Fishermen's Federation
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
Pedro	Galache	Community Fisheries Control Agency
B�atrice	Harmel	CRPMEM Basse Normandie (remplace Daniel
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Robert	Griffin	DG MARE – European Commission
Philippe	Maraval	Minist�re fran�ais de l'agriculture, de la p�che et de
Lorcan	O'Cinn�ide	Irish Fish PO – Pr�sident GT4
Denis	O'Flaherty	Irish Fishermen's Organisation
Paul	Trebilcock	Cornish FPO
Caitl�n	U� Aodha	Irish South and East FPO
Hector	Villa Gonz�lez	MARM- Espagne
Luke	Warwick	DEFRA –Gouvernement UK
SECRETARIAT CCREOS		
P�draig	Gordon	Conseiller financier du BIM pour le CCREOS
Joanna	McGrath	Adjoint administratif – Administration et Finances
Alexandre	Rodr�guez	Adjoint administratif – Politique et Information

Comit  executiv du CCREOS

Madrid, 16 septembre 2011